

LA (RE)TRADUCTION ET LA SUBJECTIVITÉ DU TRADUCTEUR

Constantin TIRON

Université « Ștefan cel Mare », Suceava, Roumanie
tironconstantin@yahoo.fr

Abstract : Retranslation, which can be considered a sub-genre of translation, as it is based upon a previous translation of the same source-text, continues to raise a number of problems as to its exact definition, necessity, limits, but most of all to its purpose. However, retranslations seem to be, to a greater extent than the first translation in a series, the perfect place for the translators to display their subjectivity.

Keywords : retranslation, subjectivity, responsibility, negotiation.

Le phénomène de la retraduction doit être vu comme un sous-phénomène de la traduction, puisque toute retraduction suppose une traduction précédente pour un même texte de départ. Autrement dit, la retraduction ne peut pas avoir lieu hors de la traduction, sans la rapporter en permanence à celle-ci. Au moment où l'on trouve plusieurs versions pour une même œuvre littéraire, alors, on se pose plusieurs questions liées à ce phénomène. Voilà par exemple, quelques questions formulées par Liliane Rodriguez qui envisage le côté quantitatif et qualitatif de la retraduction :

[...] pourquoi plusieurs traductions d'un même texte littéraire ? pourquoi de nouvelles traductions en histoire ou psychanalyse ? pourquoi certaines traductions gardent-elles leur éclat et d'autres pâlisent-elles en peu de temps ? une traduction a-t-elle besoin d'être une « grande traduction » pour être utile ? de quelle utilité parlons-nous ?¹

Bien sûr, une question fait place à une autre et donc l'inventaire des questions autour de la retraduction reste ouvert. Pourtant, la question la plus simple mais qui sollicite une réponse complexe (mais

¹ RODRIGUEZ, Liliane, « Sous le signe de Mercure, la retraduction », in *Palimpsestes*, 4, *Retraduire*, Paris, Publication de la Sorbonne Nouvelle, 1990, p. 63-64.

sans avoir la prétention d'épuiser le sujet !) est : *Qu'est-ce que la retraduction ?* Pour répondre à une telle question apparemment banale, on devrait faire un voyage à travers l'histoire de la traduction, à travers toutes les théories lancées et soutenues au fil du temps au sujet du phénomène de la traduction puisque, comme l'on a déjà précisé, la retraduction est une sous-composante de la traduction. Nous considérons que les résultats de toutes nos investigations et recherches pourront contribuer de manière efficace aussi à l'éclaircissement du problème de la retraduction, qui, d'ailleurs, n'est autre chose qu'une nouvelle traduction, ou une réactualisation d'une traduction (version) antérieure. Cette liaison avec une version précédente que la retraduction suppose (obligatoirement) est signalée aussi par Liliane Rodriguez qui réussit, en plus, à mettre en évidence tous les termes spécifique à la traductologie qui font encore aujourd'hui le sujet de plusieurs débats :

Aujourd'hui, les termes au centre du débat sont toujours « traduction » (le plus général), mais encore « adaptation » (l'équivalent du « commentaire » classique), « révision » (retouches apportées à un texte déjà traduit) et « retraduction » (texte entièrement, ou presque, retraduit, en tenant souvent compte des « versions » précédentes).²

À son tour, Liliane Rodriguez, essaie de trouver la position exacte de la traduction ; elle a l'embarras de le faire puisqu'elle arrive à la conclusion que la retraduction se trouve quelque part à la croisée entre la « révision » et l'« adaptation » ; d'ailleurs, Rodriguez réussit très bien à surprendre cette oscillation de la retraduction entre la révision et l'adaptation et, par conséquent, la difficulté de la situer avec précision :

Pas assez de retouches ou de réécriture, et la « retraduction » n'est que « révision » ; trop de retouches, de réécriture, et elle devient « adaptation »... Où situer la retraduction ?³

De toute façon, dans tous les deux cas (celui de la révision et celui de l'adaptation), il s'agit des modifications que l'on apporte à la traduction. Situer la retraduction entre la révision et l'adaptation, cela est vraiment quelque chose de très compliquée, car il est question ici de la capacité de pouvoir évaluer la quantité de modifications que la nouvelle traduction (la retraduction) contient. En analysant le phénomène de la retraduction, Yves Gambier, semble lui aussi préoccupé par la délimitation entre les notions de révision, d'adaptation

² *Idem*, p. 65.

³ *Ibidem*.

et de retraduction. La différence, consisterait, selon lui, dans le degré de retouches ou de transformations que chacune pourrait apporter au texte traduit :

On aurait alors comme un continuum du moins vers le plus : de la révision (peu de modifications) vers l'adaptation (tant de modifications que l'original peut être ressenti comme un prétexte à une rédaction autre), en passant par la retraduction (beaucoup de modifications, telles que c'est presque entièrement tout le texte qu'il faut revoir).⁴

Jusqu'ici, Gambier semble partager la même idée que Liliane Rodriguez, mais, de plus, il constate la dimension socio-culturelle et historique de la retraduction, en indiquant ainsi qu'elle apporte des modifications au texte traduit à cause des temps qui ont changé. Mais la problématique de la retraduction est loin d'être déchiffrée car maintenant on devrait établir quels sont les niveaux les plus affectés par ces modifications, en d'autres termes on doit voir si le traducteur apporte des transformations au niveau stylistique, au niveau syntaxique, etc. du texte à réviser (retraduire).

Pour mieux comprendre la problématique de la retraduction, il serait nécessaire d'en chercher les définitions données par des dictionnaires. Le *Grand Robert*, par exemple, définit la *retraduction* comme « traduction d'un texte lui-même traduit d'une autre langue »⁵. Cette explication nous fait constater le fait que la retraduction est la traduction d'une certaine œuvre littéraire par l'intermédiaire d'une autre langue, en d'autres termes, « la traduction de la traduction » de l'œuvre originale. Donc, le traducteur, n'ayant pas accès direct à l'œuvre originale, il la traduit en utilisant une version réalisée dans une autre langue étrangère. Comme Yves Gambier l'affirme, dans ce contexte, « la retraduction serait donc l'étape ultime d'un travail réalisé grâce à un intermédiaire, à un texte pivot. »⁶ Cette traduction, la « traduction de traduction » (appellation proposée par Yves Gambier) représente une solution en ce qui concerne la possibilité de traduire des œuvres appartenant à des langues moins connues. C'est dans ce sens que Gambier montre que ce type de traduction (la traduction de traduction) n'est pas rare :

⁴ GAMBIER, Yves, « La retraduction, retour et détour », dans *Meta*, MXXXIX, 3, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1994, p. 413.

⁵ *Le Grand Robert*, Paris, Dictionnaires le Robert, 1985.

⁶ GAMBIER, Yves, *op. cit.*, p. 413.

[...] elle permet l'accès à des langues-cultures peu répandues – par exemple un ouvrage en arabe égyptien rendu en finnois via une version anglaise, un film indonésien sous-titré via un dialogue déjà adapté en une langue étrangère... Autre cas : l'interprétation simultanée par relais (p.ex. : grec-français-portugais).⁷

Georgiana Lungu-Badea consacre au terme de *retraduction* une page entière dans son *Mic dicționar de termeni utilizați în teoria, practica și didactica traducerii (Petit dictionnaire de termes utilisés dans la théorie, la pratique et la didactique de la traduction)*. Dès le début, elle signale la polysémie de ce terme. D'abord, elle parle de la notion de *retraduction* ou de *rétrotraduction* :

[...] notion (acception) utilisée dans la traductologie et spécialement, dans la didactique de la traduction, pour décrire la traduction effectuée, à partir de la langue cible vers la langue source, dans le but de mesurer l'écart envers l'original, mais, surtout, de souligner la subjectivité de la réexpression, dépendante des circonstances de la communication et de la reproduction du sens.⁸

Pratiquement, la rétrotraduction est le chemin inverse de la traduction et devrait être perçue comme un instrument de mesure utilisée pour établir le degré de la qualité d'une traduction. Comme Georgiana Lungu-Badea le précise elle-même, la rétrotraduction représente

[...] la vérification de la traduction qui consiste dans la retraduction d'un énoncé cible (obtenu par la traduction d'un texte source) dans la langue source, dans le but de retrouver ou de remarquer en quelle mesure on peut retrouver les traits pertinents essentiels de l'énoncé source correspondant, c'est-à-dire, de vérifier le degré de l'adéquation de la traduction.⁹

L'autre sens du terme *retraduction* signalé par Georgiana Lungu-Badea est celui de traduction consécutive ou ultérieure à une autre traduction pour une même œuvre littéraire. Mais, elle souligne le fait que cette acception est contestable ou bien vulnérable puisque, selon elle, une traduction consécutive d'un même texte a comme point de

⁷ *Ibidem*.

⁸ LUNGU-BADEA, Georgiana, *Mic dicționar de termeni utilizați în teoria, practica și didactica traducerii (Petit dictionnaire de termes utilisés dans la théorie, la pratique et la didactique de la traduction)*, Timișoara, Editura Universității de Vest, 2008 p. 115.

⁹ *Idem*, p. 116.

repère la traduction antérieure donnée à ce texte-là, et, donc, dans ces circonstances, il ne s'agit pas d'une retraduction, mais au contraire, d'une révision de la traduction précédente :

Selon notre opinion, lorsqu'une retraduction (= traduction consécutive) a comme point de départ une traduction antérieure, on n'a plus affaire à une (re)traduction, mais à une révision d'une traduction déjà existante qui suit une actualisation phonétique, lexicale et pas une reformulation, un transfert interlinguistique.¹⁰

Un argument important qui soutient ce point de vue est bien sûr, l'intention de réviser à partir d'une traduction, donc de corriger certaines erreurs afin d'éliminer ou au moins de diminuer les possibles écarts ou entropies.

Toute œuvre littéraire devrait être traduite et retraduite de temps en temps, car chaque langue suppose un permanent processus de développement et d'enrichissement. Dans les lignes qui suivent, nous essayerons de montrer la nécessité de la retraduction, en soulignant en même temps, son importance. La retraduction doit être comprise comme une traduction réactualisée, comme une actualisation linguistique nécessaire à tous les cinquante ans au moins. Le facteur qui déclenche le besoin de la retraduction est bien sûr la langue, qui est une réalité linguistique dynamique.

Paradoxalement, une traduction a une vie plus courte que l'œuvre originale. Une traduction devient à un moment donné caduque et ultérieurement elle sera remplacée par une retraduction. D'une retraduction à l'autre se lit toute la distance du temps qui passe, des convenances qui évoluent, de la langue qui se transforme continuellement, des goûts et des pratiques d'écriture qui se modifient. A un moment donné, le texte traduit ne peut plus répondre aux attentes, aux goûts et aux besoins d'un nouveau public. Le texte traduit recevra automatiquement, bien qu'il ne le veuille pas, le statut de *traduction caduque*. C'est ce qui explique la nécessité de la retraduction, qui, selon Yves Gambier, serait

une nouvelle traduction, dans une même langue, d'un texte déjà traduit, en entier ou en partie. Elle serait liée à la notion de réactualisation des textes, déterminée par l'évolution des récepteurs, de leurs goûts, de leurs besoins, de leurs compétences...¹¹

¹⁰ *Idem*, p. 115.

¹¹ GAMBIER, Yves, *op. cit.*, p. 413.

On assiste de plus en plus à un phénomène extrêmement important : la retraduction des classiques. En parlant des raisons qui mènent le traducteur vers la retraduction, Laurence Kiefé affirme :

On entend souvent dire qu'une traduction vieillit plus vite que l'original. En d'autres termes, que les textes importants, fondateurs doivent être retraduits régulièrement afin de garder leur substantifique moelle¹².

Le problème de la retraduction est complexe et suppose plusieurs questions, telles : Pourquoi (pour qui) traduit-on ? Pour rectifier les erreurs avérées d'une traduction antérieure ? Pour répondre à un « horizon d'attente » littéraire et culturel en constante mutation ? Pour des raisons banalement commerciales ? Quel type de relation un (re)traducteur entretient-il avec la version produite par son ou ses prédécesseurs ? etc.

Bien sûr, dans la plupart des cas, il s'agit de la retraduction des œuvres classiques ou des auteurs les plus représentatifs, à savoir canoniques, mais cela ne doit pas être perçu comme une règle stricte. Il y a un autre aspect qui mériterait d'être pris en considération : on assiste à la retraduction des œuvres littéraires traduits antérieurement (par exemple au XIX^e siècle). Mais, comme le montre Marie-Françoise Cachin, on ne peut pas savoir si de tels textes republiés sont des retraductions, ou il est question purement et simplement des traductions anciennes qui sont pratiquement reprises sous de nouvelles couvertures. Dans cette dernière situation ce sont les éditeurs qui sont coupables puisqu'ils ne mentionnent pas qu'un certain texte republié n'est qu'une simple reprise d'une traduction antérieure. Cette mention, qui d'habitude manque, serait une très bonne information même pour le public lecteur habituel. Dans ce sens, Marie-Françoise Cachin affirme :

Cette information n'apparaît sur la page de copyright que si la traduction imprimée est encore sous droits. Lorsque ce n'est pas le cas, il arrive que rien ne signale qu'il s'agit d'une traduction ancienne.¹³

Il est vrai, la retraduction pourrait être perçue comme un choix assumé par telle ou telle maison d'édition, mais cette option éditoriale n'envisage exclusivement les œuvres littéraires consacrées, essentielles et donc canoniques. C'est toujours Marie-Françoise Cachin qui trouve

¹² KIEFE, Laurence, « Le traducteur est un auteur » in *Traduire les livres pour la jeunesse : enjeux et spécificités*, Paris, Hachette, 2008 p. 40.

¹³ CACHIN, Marie-Françoise, *La traduction*, Paris, Editions du Cercle de la Librairie, 2007, p. 80.

encore d'autres arguments qui peuvent expliquer la parution d'une retraduction (elle voit de toute façon la retraduction comme une solution qui sert à sortir une œuvre littéraire de l'oubli) :

[...] d'autres textes peuvent être sortis de l'oubli pour des raisons diverses : centenaire de la naissance ou de la mort de l'auteur, [...], parution d'un ouvrage sur l'écrivain qui le remet au goût du jour...¹⁴

Elle parle aussi du désir éditorial d'offrir de nouvelles et meilleures traductions pour certains textes ou bien l'intention de publier certaines œuvres littéraires en édition bilingue.

Pour une assez longue période de temps, on a considéré la traduction comme une « copie », une « imitation » et le traducteur comme une personne neutre, absente, plus exactement comme un instrument qui rend possible seulement le passage d'un texte d'une langue à l'autre. Dans ce sens, Elzbieta Skibinska montre que

nombreux étaient ceux qui soulignaient volontiers que la traduction n'était qu'une « copie », une « imitation », et considérait le traducteur comme un instrument dépourvu de volonté propre. Privé, donc, de subjectivité personnelle.¹⁵

Comme Elzbieta Skibinska l'indique, on doit comprendre le terme « subjectivité » utilisé dans la phrase ci-dessus comme ayant une étroite liaison avec la notion de « sujet » dans le sens de personne (être individuel), considérée comme « support » ou « responsable » d'une pensée, d'une action dans laquelle il laisse sa marque. Mais de nos jours, la situation a changé considérablement : le traducteur n'est plus vu hors de la traduction, mais par contre, on commence à reconnaître sa capacité créatrice dans le cadre de la traduction :

Aujourd'hui, bien que cette vision persiste encore, des voix qui soulignent et valorisent l'aspect créateur du travail du traducteur se laissent entendre de plus en plus souvent parmi les traductologues.¹⁶

En d'autres termes, le traducteur peut être perçu comme sujet qui laisse sa propre marque inscrite dans le texte. Nous optons pour cette

¹⁴ *Idem*, p. 81.

¹⁵ SKIBINSKA, Elzbieta, « La retraduction, manifestation de la subjectivité du traducteur » in *Palimpsestes*, 4, *Retraduire*, Paris, Publication de la Sorbonne Nouvelle, 1990, p. 2.

¹⁶ *Idem*, p. 2.

nouvelle qualité ou valeur attribuée au traducteur pour montrer ainsi le côté subjectif de la traduction. Si nous prenons en considération l'idée que la traduction est subjective, alors nous pouvons mettre ce phénomène de la traduction en relation avec un autre phénomène très intéressant, celui de la retraduction. Dans cette perspective, nous comprenons par *la retraduction*

la coexistence de plusieurs traductions, simultanées ou successives, de la même œuvre (série de traductions)¹⁷.

Chaque traduction ou retraduction porte la marque de son traducteur, donc la série de traductions est une manifestation de la subjectivité du traducteur, un terrain plein de traces que le traducteur laisse dans son texte (dans la traduction en tant que produit fini).

Comme nous l'avons déjà constaté, la retraduction peut être perçue comme une conséquence du vieillissement d'une traduction antérieure, ou bien peut être vue comme une simple nouvelle traduction sans que celle-ci soit réalisée en fonction d'une autre version plus ancienne donnée pour une même œuvre de départ. Comme le montre Elzbieta Skibinska, il existe des situations où deux traductions différentes pour un même texte peuvent se faire même presque en même temps :

Deux traductions d'une même œuvre sont parfois séparées d'un laps de temps qui ne permet pas de parler de vieillissement, ou se font presque simultanément¹⁸.

Dans ce contexte, on pourrait comprendre la relation entre l'œuvre originale (c'est-à-dire l'œuvre de départ, le texte à traduire) et toutes les traductions (versions) proposées et enregistrées pour l'œuvre en question comme celle d'une famille ; dans cette famille, l'œuvre originale joue le rôle de mère tandis que les (re)traductions sont pratiquement ses enfants. Quand on parle de la retraduction, on parle bien sûr de ce que l'on appelle une série de traductions (au moins deux) pour un même texte de départ. Et, en revenant à l'idée de famille, on observe qu'entre les « enfants » (la série de traductions) de la « mère » – œuvre originale s'établissent des relations spécifiques semblables à celles qui s'installent entre les frères ou les sœurs. C'est pourquoi entre les traductions d'une même œuvre il y a souvent des ressemblances ou

¹⁷ *Ibidem.*

¹⁸ *Idem*, p. 5.

bien des écarts considérables ; ou l'on constate, par exemple qu'une traduction est plus proche du texte original tandis que l'autre s'éloigne en quelque sorte par rapport au même texte source. Cette situation est tout à fait normale, puisque, comme dans une famille, on remarque des traits physiques ou de caractères communs aux frères ou aux sœurs ou, par contre, que certains traits physiques ou de caractère assurent la différence entre eux. A cette idée de famille, Elzbieta Skibinska, dit :

Ainsi, nous devrions voir une série de traductions avant tout comme coexistence de plusieurs textes liés par un lien originel : l'œuvre originale, « fondatrice » de la famille que ces textes forment. Il y a dans cette famille des sœurs et frères que sépare une sérieuse différence d'âge, mais il y a aussi des frères nés quasi simultanément (sans pourtant être jumeaux !!!).¹⁹

Le cas des traductions pour une même oeuvre réalisées simultanément mais qui en réalité sont différentes l'une par rapport à l'autre (mais en fin de compte il est normale que ces traductions soient différentes car le traducteur d'une version ne peut pas savoir ce qu'un autre traducteur écrit (traduit), en d'autres termes les deux traducteurs travaillent séparément, chacun ayant son propre style) conduit à une idée précise : toute traduction ou retraduction suppose un certain degré de subjectivité de la part du traducteur. Elzbieta Skibinska remarque même que « la subjectivité est inhérente au travail du traducteur »²⁰. C'est toujours elle qui, à partir des deux rôles extrêmement importants que le traducteur joue dans le cadre de l'acte de traduire, à savoir « *comprendre / interpréter* » et « *faire comprendre / créer* », observe que la (re)traduction suppose aussi l'implication du traducteur qui se matérialise dans ce que l'on appelle la manifestation de la subjectivité de celui-ci. Car, avant de « créer », le traducteur doit comprendre très bien le texte, autrement dit, il doit prouver qu'il est un bon récepteur de ce texte (le récepteur du texte original) ; pour y arriver, le traducteur

mobilise ses compétences linguistiques, stylistiques, rhétoriques, encyclopédiques qui lui permettront de comprendre les contenus à transmettre, ou d'interpréter l'œuvre²¹.

Il s'agit pratiquement de la réception du texte à traduire qui coïncide avec une lecture, on pourrait dire même, une lecture

¹⁹ *Ibidem*.

²⁰ *Idem*, p. 6.

²¹ *Ibidem*.

individuelle où la subjectivité trouve facilement sa place (on ne doit pas négliger le fait que la bonne réception du texte de départ dépend de la capacité intellectuelle du lecteur / traducteur) :

La lecture qu'il en fait, du fait du caractère individuel de sa culture générale, du travail particulier de son imagination, de sa « coopération interprétative » avec l'auteur, [...], porte une empreinte de subjectivisme, malgré les instructions de lecture inscrites dans le texte et malgré le caractère social et communautaire de son savoir.²²

À cette étape, le travail du traducteur semble être identique à celui d'un critique : le critique doit faire lui aussi une réception personnelle, subjective du texte. La différence entre le traducteur et le critique consiste dans le type de texte où chacun exprimera sa perception subjective concernant le texte lu. Une telle ressemblance entre le critique et le traducteur est signalé par Elzbieta Skibinska qui affirme :

On peut comparer le travail du traducteur dans cette première étape au travail d'un critique : celui-ci fait aussi sa propre interprétation (subjective) de l'œuvre. Mais il présente cette interprétation dans un texte critique, extérieur à l'œuvre, alors que le traducteur inscrit la sienne dans le texte de sa traduction.²³

La subjectivité du traducteur est encore plus forte dans la deuxième étape de l'acte de traduire : c'est le moment où le traducteur se trouve dans la situation de *faire comprendre* ou de *créer*. Mais la mission du traducteur est bien plus difficile que celle du critique (qui ne fait autre chose qu'exprimer son avis quant à l'oeuvre source dans le cadre d'un texte à statut propre, un texte autre que la traduction) : de plus, le traducteur doit passer à la re-création du texte original :

Ainsi, la subjectivité du traducteur joue de façon encore plus forte lors de la deuxième étape de l'acte de traduire : faire comprendre. Faire comprendre, c'est créer un nouveau texte, texte dans la langue du récepteur de la traduction et correspondant aux horizons d'attente de celui-ci. Mais ce nouveau texte est en même temps une re-création, puisqu'il est censé remplacer un autre texte, l'original (tel qu'il a été compris par le traducteur).²⁴

²² *Ibidem.*

²³ *Ibidem.*

²⁴ *Idem*, p. 7.

Le traducteur devient donc dans ces conditions un re-créditeur de l'œuvre originale et même plus que cela, un traducteur-négociateur car c'est toujours lui qui doit distinguer les différences culturelles entre les récepteurs du texte source (du texte original) et ceux de la traduction ; aussi, il doit identifier les difficultés qui peuvent apparaître à cause des écarts culturels supposés par les deux langues (de départ et d'arrivée) ; à toutes ces difficultés, le traducteur doit trouver des solutions concrètes afin que sa traduction (en tant que texte produit) puissent répondre aux goûts et aux attentes des lecteurs. Elzbieta Skibinska partage l'opinion d'Umberto Eco qui montre à un moment donné que la traduction (en tant qu'activité) acquiert le statut de « négociation » (on a déjà abordé ce sujet dans un sous-chapitre antérieur de notre ouvrage). Selon Elzbieta Skibinska, dans cette négociation, c'est le traducteur qui doit avoir le contrôle suprême :

[...] le traducteur doit peser et estimer la valeur des éléments de l'œuvre originale pour voir lesquels doivent être rendus impérativement dans la traduction, lesquels peuvent être modifiés et lesquels peuvent disparaître sans que cela nuise à l'intégrité de « l'édifice » qu'il est en train de construire. Tout ce processus peut donc être formulé en un mot : choisir. Choisir, ou prendre des décisions...²⁵

En ce qui concerne les choix du traducteur, on peut remarquer qu'ils peuvent se faire sur deux niveaux : le premier niveau, *macrostructurel*, a en vue les décisions que le traducteur peut prendre en fonction de l'objectif de la traduction, de sa fonction ainsi que de son destinataire ; le deuxième niveau, *microstructurel*, envisage le côté personnel, subjectif du traducteur : il y est question de ses décisions en ce qui concerne le choix des synonymes, des formulations etc. Elzbieta Skibinska voit les choix au niveau microstructurel comme étant les décisions finales du traducteur quant à son acte de traduire : elles sont en fonction de la capacité créative du traducteur, en fonction de sa culture, même en fonction de son état psychique. Elle n'oublie pas de souligner que ces choix peuvent avoir à la fois un caractère conscient ou un caractère inconscient et, quelle que soit leur nature, ils se retrouveront à l'intérieur du texte traduit :

Et les décisions finales dépendent d'une multitude de facteurs : des connaissances du traducteur, de la valeur qu'il attache à un élément et non pas à un autre, de ses préférences (esthétiques et autres), voire de sa forme physique et intellectuelle du moment... Elles peuvent avoir un

²⁵ *Ibidem.*

caractère conscient et volontaire, mais on ne peut pas oublier la part du non-volontaire qui joue elle aussi dans la prise des décisions dont les résultats se manifestent sous forme de marques, ou de traces, inscrites dans le texte traduit.²⁶

Le côté subjectif ne serait pas peut-être trop visible au cas d'une seule traduction (une seule version) pour une certaine œuvre littéraire. Mais, comme le montre Elzbieta Skibinska, au moment où il y a plusieurs traductions pour un même texte source, la manifestation de la subjectivité du traducteur à l'intérieur de sa traduction devient parfaitement visible et cela plutôt « lorsque l'on compare les traductions d'une même œuvre qui forment une série »²⁷. Et on doit ajouter à cette constatation d'Elzbieta Skibinska qu'il ne suffit pas de comparer les traductions entre elles pour remarquer le degré de subjectivité de chaque traducteur, de plus, on doit les rapporter en permanence et obligatoirement à l'œuvre originale.

Dans cette équation, la place de lecteur ne doit guère être négligée : c'est à lui que s'adresse toute traduction ou retraduction. Qu'il s'agisse d'une retraduction comme le résultat du vieillissement d'une traduction antérieure, qu'il soit question d'une retraduction comme la nécessité de rectifier certaines fautes d'une traduction antérieure, ou bien d'une retraduction comme simple ambition d'une maison d'édition qui veut la compter dans son catalogue, une chose reste évidente : le lecteur a le droit de choisir (selon ses préférences, selon ses goûts) la traduction qui lui convient le plus. Dans cette direction, Elzbieta Skibinska dit :

Le lecteur est libre de choisir sa lecture, comme auparavant, le traducteur était libre de choisir sa stratégie...²⁸

Comme toujours Skibinska le constate, il est impossible qu'un traducteur qui a sa propre culture, sa propre pensée, sa propre sensibilité etc. ne laisse pas de traces de sa subjectivité dans le texte qu'il traduit (re-crée). Les meilleures à confirmer cet aspect de la subjectivité du traducteur dans le texte écrit sont certainement les séries de traductions, à savoir les retraductions.

On conclut avec la pensée d'Irina Mavrodin qui considère que la retraduction peut s'expliquer aussi par le fait qu'un traducteur veut purement et simplement donner une autre interprétation au texte source,

²⁶ *Idem*, p. 8.

²⁷ *Ibidem*.

²⁸ *Idem*, p. 9.

en d'autres termes, il a une perception différente de ce texte par rapport aux autres traductions existantes et, par conséquent, il désire imposer la sienne :

Ce n'est pas toujours parce qu'une traduction existant est mauvaise ou désuète qu'on désire retraduire : c'est peut-être tout simplement parce que, en tant que traducteur, on interprète autrement le texte, comme un metteur en scène propose un nouveau spectacle, un exécutant musical, une nouvelle interprétation d'un morceau.²⁹

Bibliographie :

- CACHIN, Marie-Françoise (2007) : *La traduction*, Paris, Editions du Cercle de la Librairie.
- GAMBIER, Yves (1994) : « La retraduction, retour et détour », in *Meta*, MXXXIX, 3, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- KIEFÉ, Laurence (2008) : « Le traducteur est un auteur » in *Traduire les livres pour la jeunesse : enjeux et spécificités*, Paris, Hachette.
- Le Grand Robert*, Paris, Dictionnaires le Robert, 1985.
- LUNGU-BADEA, Georgiana (2008) : *Mic dicționar de termeni utilizați în teoria, practica și didactica traducerii (Petit dictionnaire de termes utilisés dans la théorie, la pratique et la didactique de la traduction)*, Timișoara, Editura Universității de Vest.
- MAVRODIN, Irina (1990) : « Retraduire Dickens », table ronde, in *Septièmes Assises de la traduction littéraire*, Arles, Actes Sud.
- RODRIGUEZ, Liliane (1990) : « Sous le signe de Mercure, la retraduction », in *Palimpsestes*, 4, *Retraduire*, Paris, Publication de la Sorbonne Nouvelle.
- SKIBINSKA, Elzbieta (1990) : « La retraduction, manifestation de la subjectivité du traducteur » in *Palimpsestes*, 4, *Retraduire*, Paris, Publication de la Sorbonne Nouvelle.

²⁹ MAVRODIN, Irina, « Retraduire Dickens », table ronde, dans *Septièmes Assises de la traduction littéraire*, Arles, Actes Sud, 1990, p.77.